

LOURDES

3 AU 7 AOÛT
2026

AVEC MARIE

VIVRE

l'accueil, l'écoute

OSER

le « oui »
qui change tout

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN, PRÉSIDÉ PAR MGR BOZO

SERVICE DES PÈLERINAGES

Maison diocésaine - 6, Allée du Séminaire

17100 SAINTES - 07 72 32 08 28

pelerinages@diocese17.fr



ÉGLISE CATHOLIQUE EN
CHARENTE-MARITIME
Diocèse de La Rochelle



Association sans but lucratif représentée par Marie DEVALLET,
Directrice des pèlerinages.

Registre des Opérateurs de Voyages n° IM01711024

Mentions légales : Articles L. 211-18 et R. 211-35 à R. 211-40
du Code du Tourisme.Assurance

Responsabilité civile professionnelle :

Mutuelle Saint-Christophe Assurances : 277, rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Garantie Financière : Groupama : 5, rue du Centre - 93199 Noisy Le Grand



PRIX PAR PERSONNE

Ce prix comprend : le transport en car grand tourisme La Rochelle - Lourdes aller et retour (plusieurs lieux de prise en charge dans le département), la pension complète en hôtel 3* , les frais de participation aux Sanctuaires de Lourdes, l'assurance et l'assistance rapatriement, le carnet, les audiophones.

CHOIX DE L'HÔTEL

	Chambre double Pension complète + trajet en autocar	Supplément chambre individuelle + trajet en autocar	Enfants/jeune Pension complète + trajet en autocar
Hôtel STELLA *** <i>à 250 m de l'entrée du sanctuaire</i>	350	128	/
Hôtel ALLIANCE *** <i>à 850 m de l'entrée du sanctuaire</i>	303	100	277

Les prix s'entendent pour la durée du séjour. Ils donnent droit au trajet en autocar aller et retour, à la pension complète à l'hôtel, taxe de séjour comprise, du 3 août 2026 pour le dîner au 7 août 2026 après le déjeuner. Les boissons ne sont pas comprises

INFORMATIONS SUR LE PÈLERINAGE

- 1 – Départ : La Rochelle - Arrêt à Rochefort, Saintes et Mirambeau.
Retour : La Rochelle - Arrêt à Mirambeau, Saintes et Rochefort.
- 2 – Précisions pour le départ : un courrier (mail) avec tous les renseignements pour le voyage (horaire, lieu de rendez-vous, ...) vous sera envoyé une semaine avant le départ.
- 3 – Pique-nique à prévoir pour le repas de lundi midi, avec boisson.



Attention : à Lourdes, même si les hôtels ne sont pas très loin des sanctuaires, nous devons marcher (au moins 30 mn par jour). Lors des grandes célébrations, la station debout, parfois prolongée, est aussi requise (1 h au moins). N'hésitez pas à vous équiper d'un siège trépied, léger à transporter.

Renseignements et contact :

Service des Pèlerinages - Mme Marie DEVALLET
pelerinages@diocese17.fr - 07 72 32 08 28

Pèlerin Valide - Bulletin individuel d'inscription

à retourner avant le 1er juillet 2026

complété et avec votre règlement à :

Service des Pèlerinages, 6 Allée du Séminaire, 17100 SAINTES

Père Soeur M. Mme Melle

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____ Date de naissance : ____/____/____

Coordonnées

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ @ _____

Paroisse : _____ Téléphone : _____

Hôtel choisi : €
Si chambre individuelle ajouter €
Si je ne prends pas le car, <u>ni à l'aller, ni au retour</u> , je déduis 60€	⊖ €
Ordre du chèque : Service des Pèlerinages TOTAL €

Je prends le car, arrêt souhaité : _____

Chambre à 2. Souhaite partager ma chambre avec _____

Inscription

Je soussigné(e) NOM _____ Prénom _____

m'inscrit au pèlerinage à Lourdes du 3 au 7 août 2026 et vous adresse la somme de 50€ en acompte, à valoir sur le prix total de mon pèlerinage par chèque.

Faire précéder la signature de la mention : « Lu et approuvé ».

Date :

Signature :

DONNÉES PERSONNELLES

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles liées à ce pèlerinage :

- j'autorise l'Association diocésaine de La Rochelle et Saintes à collecter et utiliser mes données personnelles.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de La Rochelle et Saintes à collecter et utiliser mes données personnelles.

DROIT À L'IMAGE

- j'autorise l'Association diocésaine de La Rochelle et Saintes à utiliser mon image.
- je n'autorise pas l'Association diocésaine de La Rochelle et Saintes à utiliser mon image.

Personnes à prévenir en cas d'urgence au cours du pèlerinage :

Nom, prénom, téléphone :

Nom, prénom, téléphone :

Allergies et intolérance connues médicamenteuses, alimentaires :

.....

.....

Si vous avez un traitement en cours, venir impérativement avec vos ordonnances.

Inscriptions : elles seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et ne seront effectives que sur réception d'un bulletin rempli par personne, accompagné : d'un chèque d'acompte, de la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité, de la photocopie de votre carte vitale. Le solde devra nous parvenir au plus tard le 15 juillet 2026.

Assurance : la Mutuelle St Christophe procure à chaque pèlerin une assurance complète : responsabilité civile, individuelle accident, dommages et assistance.



- J'ai pris connaissance des conditions générales de participation, à lire sur le site du diocèse : urlr.me/HFjUTw (ou en scannant le QR Code ci-contre)